



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3695

Approbation d'une convention de collaboration en matière de recherche, médiation, ingénierie et formation entre la Ville de Lyon / Service archéologique et le CNRS ainsi que l'université Lyon 2 agissant au nom et pour le compte de la Fédération de recherche, Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. GRABER Loïc

**SEANCE DU 26 MARS 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 MARS 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 MARS 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 AVRIL 2018

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. REMY

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. HAVARD, M. TETE

2018/3695 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE COLLABORATION EN MATIERE DE RECHERCHE, MEDIATION, INGENIERIE ET FORMATION ENTRE LA VILLE DE LYON / SERVICE ARCHEOLOGIQUE ET LE CNRS AINSI QUE L'UNIVERSITE LYON 2 AGISSANT AU NOM ET POUR LE COMPTE DE LA FEDERATION DE RECHERCHE, MAISON DE L'ORIENT ET DE LA MEDITERRANEE JEAN POUILLOUX (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux (MOM), fédération de recherche placée sous la double tutelle du CNRS et de l'Université Lumière-Lyon 2, héberge des unités de recherche se consacrant à l'étude des sociétés anciennes (de la Préhistoire au monde médiéval), au Proche et Moyen-Orient, en Méditerranée et sur le territoire métropolitain.

La MOM, au travers notamment des six services mutualisés qui lui sont directement rattachés, développe et met à la disposition de la communauté scientifique des ressources communes et des instruments de recherche (plateformes technologiques). Elle soutient par ailleurs des actions de diffusion des savoirs.

Le rapprochement des préoccupations du Service archéologique (SAVL) et de la MOM, comme l'existence de nombreuses formes de coopération scientifiques, témoigne de l'intérêt de formaliser et développer la collaboration scientifique entre les deux entités.

La convention, jointe au rapport, officialise l'intention des deux parties à collaborer pour la mise en œuvre de communications scientifiques communes, l'accueil d'étudiants au SAVL dans le cadre de stages et l'accès du service archéologique aux équipements scientifiques dont sont équipés les différents laboratoires de la MOM.

Cette convention ne donne pas lieu à des échanges financiers entre les parties, et sa mise en œuvre sera organisée par un comité de suivi. Elle est conclue jusqu'au 31 décembre 2020.

Vu ladite convention de collaboration en matière de recherche, médiation, ingénierie et formation ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

**DELIBERE**

1. La convention de collaboration en matière de recherche, médiation, ingénierie et formation susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Service archéologique, le CNRS et l'Université Lyon 2 agissant au nom et pour le compte de la Fédération de recherche, Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux (MOM), est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER